



**Conseil économique  
et social**



**Union  
africaine**

E/ECA/COE/36/14  
AU/STC/FMEPI/EXP/14(III)  
Distr. générale  
9 March 2017  
Français  
Original : anglais

**Commission économique pour l'Afrique  
Comité d'experts**  
Trente-sixième réunion

**Union africaine  
Comité d'experts**  
Troisième réunion

**Dixième Réunion annuelle conjointe du Comité technique  
spécialisé de l'Union africaine sur les finances, les  
affaires monétaires, la planification économique et  
l'intégration et de la Conférence des ministres africains  
des finances, de la planification et du développement  
économique de la Commission économique pour  
l'Afrique**

**Réunion des Comités d'experts**  
Dakar, 23-25 mars 2017

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions statutaires de la Commission économique pour l'Afrique**

## **Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020**

### **I. Introduction**

1. L'année 2015 a été marquée par l'adoption du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030, du Programme d'action d'Addis-Abeba, de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et de l'Agenda 2063, le cadre de développement établi par le continent. Pour les pays les moins avancés (PMA) en général, et ceux d'Afrique en particulier, ces cadres arrêtés aux niveaux régional et international devront être mis en œuvre parallèlement au Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020, de manière intégrée et cohérente. Leur mise en œuvre effective nécessitera de renforcer les capacités permettant d'intégrer toutes les initiatives ci-dessus dans les cadres de planification nationale, de dégager et exploiter les synergies entre les objectifs, cibles et indicateurs étroitement liés afin d'optimiser l'incidence des politiques.

---

\* E/ECA/COE/36/1-AU/STC/FMEPI/EXP/1(III)

## II. Progrès dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul

### A. Infrastructure et énergie

#### 1. Situation générale

2. L'infrastructure et l'énergie sont d'importants préalables à la promotion de l'industrialisation et de la transformation structurelle. Par exemple, la création de zones économiques spéciales visant à promouvoir le développement de la manufacture demande une infrastructure adéquate et de qualité, notamment dans le domaine du transport, de l'énergie, de l'eau et des technologies de l'information et de la communication. Dans la présente section, sont évalués les progrès accomplis ces dernières années en matière d'infrastructure et d'énergie dans les PMA africains.

3. Les PMA africains se caractérisent par de faibles capacités de production et d'importants déficits d'infrastructures qui les maintiennent dans une trajectoire de développement marqué par une faible diversification économique, et des facteurs de production – en particulier la main-d'œuvre – concentrés dans des secteurs peu productifs comme l'agriculture de subsistance et les services informels. Les activités de transformation et l'apport de valeur ajoutée restent relativement négligeables, l'exportation de matières premières restant la norme dans ces pays. La contribution du secteur manufacturier au produit intérieur brut (PIB) est faible par rapport à celle du reste du monde.

4. Il ressort du tableau 1 qu'en 2015, la valeur ajoutée du secteur manufacturier en pourcentage du PIB a été de 8,33 % dans les PMA africains. Ce chiffre est exactement le même qu'en 2010 et il est même inférieur à celui de 2001 (10,29 %). À titre de comparaison, en 2015, cet indicateur a été de 12,58 % pour l'ensemble des PMA et de 10,54 % pour les pays d'Afrique subsaharienne. Pour le monde entier, ce chiffre était de 14,95 % en 2014.

Tableau 1  
**Valeur ajoutée manufacturière en pourcentage du PIB**

	2001	2010	2011	2012	2013	2014	2015
PMA africains	10,29	8,33	8,57	8,45	8,31	8,20	8,33
Ensemble des PMA	10,08	11,48	11,69	12,25	12,16	12,17	12,58
Afrique subsaharienne	11,65	10,31	10,21	10,35	10,53	10,78	10,54
Monde	18,51	16,71	16,57	16,39	16,34	14,95	-

Source : Calculs effectués à partir des *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

#### 2. Énergie

5. La proportion de personnes ayant accès à l'électricité est un bon indicateur du développement de l'énergie dans les pays en développement. Selon les données les plus récentes, entre 2010 et 2012, la proportion moyenne de cette population dans les PMA africains a légèrement augmenté passant de 24 % à 28%. De fortes disparités existent entre les zones de résidence, le pourcentage d'accès étant de 59 % pour les zones urbaines et 12 % pour les zones rurales. Une comparaison de la situation en 2012 et 2010 montre d'importants progrès réalisés durant ces deux années : un gain de 8 points de pourcentage en zone urbaine, de 3 points de pourcentage en zone rurale et de 4 points de pourcentage pour l'ensemble du groupe. La moyenne mondiale a été de 85 % en 2012, soit trois fois plus que dans les PMA africains. Les niveaux enregistrés par l'ensemble du

groupe des PMA et par celui des pays d'Afrique subsaharienne sont également plus élevés que ceux des PMA africains, se situant respectivement à 34 % et 35% en 2012<sup>1</sup>.

### 3. Technologies de l'information et de la communication

6. La pénétration des technologies de l'information et de la communication dans les PMA africains s'est considérablement développée. L'accès à ces technologies est indispensable pour augmenter la productivité dans tous les domaines et développer un secteur privé concurrentiel, à même de jouer le rôle de moteur du développement économique attendu de lui. En fait, la téléphonie mobile a considérablement facilité l'inclusion financière en Afrique. Les PMA africains continuent de faire de bons progrès : le nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants a doublé entre 2011 et 2015 et le nombre d'abonnements à des services de téléphonie mobile a augmenté de 47,7 % sur la même période. En effet, par rapport à 2011, les PMA africains ont fait des progrès plus rapides dans ces domaines en 2015 que l'ensemble des pays d'Afrique subsaharienne et du monde entier (tableau 2).

Tableau 2

#### Pénétration des technologies de l'information et de la communication

	Abonnements à des services de téléphonie mobile pour 100 habitants			Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants		
	2011	2015	Variation (%)	2011	2015	Variation (%)
<b>PMA africains</b>	44,5	65,8	47,7%	5,1	10,7	109%
<b>Ensemble des PMA</b>	42,2	68,2	61,6%	4,8	12,6	164%
<b>Afrique subsaharienne</b>	53,1	75,7	42,7%	12,1	22,4	85%
<b>Monde</b>	84,2	98,6	17,1%	31,7	44,0	39%

Source : Calculs effectués à partir des *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

7. Une analyse des progrès observés au cours de la période 2011-2015 montre que la pénétration d'Internet augmente plus vite chaque année depuis 2011, passant d'une croissance de 10 % sur la période 2010 -2011 à 21,9 % sur la période 2014-2015. Si cette cadence est maintenue, la pénétration devrait être d'un niveau très élevé avant à la fin du Programme d'action d'Istanbul. À l'opposé, dans les pays d'Afrique subsaharienne, le taux de croissance est relativement statique<sup>2</sup>.

## B. Agriculture et sécurité alimentaire

### 1. Situation générale

8. Dans le Programme d'action d'Istanbul, l'agriculture est un secteur essentiel de promotion du développement durable, de l'autonomisation des femmes et de la sécurité alimentaire, et d'éradication de la pauvreté et de la famine dans les PMA. Il offre de grandes possibilités de diversification économique et d'accroissement des exportations, surtout par l'amélioration des capacités agroalimentaires. Il est crucial d'augmenter la productivité agricole, mesurée par sa valeur ajoutée, si l'on veut que le secteur joue son rôle de moteur de la croissance et de la transformation. Au cours des 15 dernières années, la productivité agricole des PMA Africains a été supérieure à la moyenne de l'ensemble des PMA, mais inférieure à la moyenne correspondante de l'Afrique subsaharienne et à la moyenne mondiale.

<sup>1</sup> Informations basées sur les *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

<sup>2</sup> Informations basées sur les *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

9. En 2001 par exemple, la valeur ajoutée agricole par travailleur se chiffrait à 638 dollars dans les PMA africains, contre 502 dollars dans l'ensemble des PMA, 794 dollars en Afrique subsaharienne et 1 569 dollars dans le monde entier. En 2015, l'écart entre les PMA africains et le reste du monde s'est légèrement réduit, mais s'explique davantage par le ralentissement mondial que par les progrès des PMA africains<sup>3</sup>. L'écart entre leurs niveaux de productivité agricole peut être attribué aux différences d'accès à des intrants et équipements agricoles. Par exemple, les PMA africains sont à la traîne du reste du monde en matière d'utilisation d'engrais. En 2012 (données les plus récentes), la consommation d'engrais en kilogrammes par hectare de terres arables a été 12 fois plus faible dans les PMA africains (11,3 kg/ha) que dans le reste du monde (135,3 kg/ha). Le groupe des PMA dans son ensemble et celui des pays d'Afrique subsaharienne obtiennent de bien meilleurs résultats que les PMA africains dans ce domaine, en affichant une consommation d'engrais de 24,5 kg/ha et de 17,5 kg/ha (voir tableau 3).

Tableau 3

**Consommation d'engrais (en kg par hectare de terres arables)**

	2010	2011	2012	Variation par rapport à 2010-2012
<b>PMA africains</b>	9,8	10,2	11,3	16%
<b>Ensemble des PMA</b>	22,9	24,1	24,5	7%
<b>Afrique subsaharienne</b>	14,4	16,0	17,5	21%
<b>Monde</b>	134,1	133,6	135,3	1%

Source : *Indicateurs de développement dans le monde*.

10. La consommation d'engrais dans les PMA africains a augmenté à un rythme plus soutenu ces dernières années, de 16 % entre 2010 et 2012, dépassé seulement par le taux moyen des pays d'Afrique subsaharienne au cours de la même période.

## 2. Malnutrition

11. Le niveau de productivité agricole a des incidences sur la sécurité alimentaire et les conditions nutritionnelles. En effet, les chiffres de la malnutrition reflètent ceux de la productivité agricole figurant au tableau 4 ci-dessous. Plus précisément, la prévalence de la malnutrition dans les PMA africains est inférieure à la moyenne des PMA en général, mais supérieure à celle de l'Afrique subsaharienne et du monde entier. Par ailleurs, la malnutrition recule plus rapidement (en points de pourcentage) dans les PMA africains que dans les autres groupes de pays. La prévalence moyenne a reculé de 1,9 point de pourcentage entre 2011 et 2015, un taux supérieur à ceux de l'ensemble des autres PMA (1,7 %), de l'Afrique subsaharienne (1,3 %) et du monde entier (1,0 %), comme indiqué au tableau 4 ci-dessous.

<sup>3</sup> Informations basées sur les *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

Tableau 4  
**Pourcentage de la population touchée par la malnutrition**

	2001	2010	2011	2012	2013	2014	2015	Baisse de l'indicateur entre 2011 et 2015 en points de pourcentage
<b>PMA africains</b>	31,9	23,6	<b>22,8</b>	22,2	21,7	21,3	<b>20,9</b>	1,9
<b>Ensemble des PMA</b>	34,4	24,7	<b>24,0</b>	23,4	23,0	22,6	<b>22,3</b>	1,7
<b>Afrique subsaharienne</b>	27,2	20,4	<b>19,8</b>	19,3	19,0	18,7	<b>18,5</b>	1,3
<b>Monde</b>	14,9	12,1	<b>11,8</b>	11,4	11,2	11,0	<b>10,8</b>	1,0

Source : Calculs effectués à partir des *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

12. Néanmoins, la malnutrition reste forte dans les PMA africains, sa prévalence étant de 22,8 % en 2015, soit pratiquement le double de la moyenne mondiale (10,8 %).

13. Les phénomènes climatiques extrêmes ont également contribué à l'évolution de la malnutrition. Un déficit volumétrique important, enregistré au cours de la période allant d'octobre à décembre 2016 dans la corne de l'Afrique, a créé les conditions d'une sécheresse qui menace la sécurité alimentaire et les conditions nutritionnelles dans la région. En fait, quelque 12 millions de personnes en Éthiopie, en Somalie, au Kenya et en Ouganda ont un accès limité à l'alimentation et aux revenus et ont besoin d'une aide alimentaire d'urgence<sup>4</sup>. La situation révèle la constante nécessité d'agir de concert pour promouvoir le développement agricole et la sécurité alimentaire.

## C. Commerce

14. Le commerce peut jouer un rôle crucial au service des PMA, non seulement en créant des emplois mais également en améliorant l'accès au financement en vue du développement durable. C'est en raison de ce rôle important qu'un certain nombre d'initiatives de facilitation du commerce au niveau mondial ont été mises en œuvre à l'intention des PMA. Il s'agit notamment de l'Accord de Bali (2013), de l'initiative relative à l'accès aux marchés en franchise et sans contingent, de la Loi des États-Unis en faveur de la croissance et des opportunités de l'Afrique, des règles d'origine préférentielles et de l'initiative Aide pour le commerce. Au niveau régional, plusieurs initiatives de création de zones de libre-échange visant à promouvoir le commerce intrarégional ont été prises par des organes sous-régionaux comme le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'ensemble de leurs membres comprenant pratiquement tous les PMA africains. Au niveau national, des efforts remarquables ont été déployés par certains PMA. La Zambie, par exemple, a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à améliorer la compétitivité de ses exportations, notamment des programmes de promotion des exportations et d'élargissement de leurs débouchés, ainsi que de facilitation du commerce par la création de postes frontière intégrés<sup>5</sup>.

<sup>4</sup> Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, « Corne de l'Afrique : des millions de personnes confrontées à des pénuries alimentaires », communiqué de presse du 29 janvier 2017. Disponible à l'adresse : [www.fao.org/news/story/fr/item/468955/icode/](http://www.fao.org/news/story/fr/item/468955/icode/).

<sup>5</sup> Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, *Lessons learned from Five Years of implementing the Istanbul Programme of Action for the Least Developed Countries* (New York, 2016).

15. Grâce essentiellement à ces initiatives et programmes, les exportations des PMA ont fortement augmenté, passant de 36,1 milliards de dollars en 2000 à 160,1 milliards en 2015, selon les données les plus récentes de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Cela étant, la part des PMA dans les exportations mondiales de marchandises est négligeable. Après être passée de 0,56 % en 2000 à 1,13 % en 2013, cette part a chuté à 0,97 % en 2015, ce qui est inférieur à l'objectif de 2 % visé dans le Programme d'action d'Istanbul. Les PMA africains ont suivi une trajectoire similaire : leur part d'exportations mondiales au cours de la période 2000-2013 est passée de 0,32 % à 0,81 % avant de chuter à 0,59 % en 2015.

16. Les parts d'exportations mondiales faibles et en baisse des PMA en général et des PMA africaines en particulier peuvent s'expliquer par la forte concentration des exportations, en particulier sur les produits agricoles, les combustibles et les produits miniers : les deux tiers des exportations de marchandises africaines se composent de ressources naturelles<sup>6</sup>. Les données les plus récentes (moyenne de 2000-2015) sur l'indice Herfindahl-Hirschman<sup>7</sup>, qui mesure la concentration du marché, sont de 35,8 % (Afrique), 35,9 % (PMA) et 46,2 % (PMA africains). Par comparaison, l'Amérique, l'Europe et l'Asie ont des chiffres beaucoup plus faibles, respectivement 7,3 %, 6,4 % et 10,4 %. En particulier, même si les PMA africains ont récemment fait des progrès, leur indice Herfindahl-Hirschman ayant baissé de 18 points de pourcentage, passant de 58,0 % en 2010 à 40,0 % en 2015, celui de 2015 reste beaucoup plus élevé que ceux des autres groupes de pays.

## D. Produits de base

17. Les produits de base continuent de représenter l'essentiel des exportations africaines en direction du reste du monde. Au cours de la période 2010-2015, elles ont été dominées par les combustibles, le pétrole brut et le gaz, constituant 55 % du total. Les produits manufacturiers ne représentaient en revanche que 18 %<sup>8</sup>.

18. La plupart des produits de base ont montré une tendance constante ou à la baisse au cours de la première moitié la décennie actuelle<sup>9</sup>. C'est notamment le cas des denrées alimentaires ; des matières premières agricoles ; des minéraux, minerais et métaux ; de l'argent ; du pétrole brut. Seul l'or a suivi une trajectoire légèrement différente, son prix ayant nettement augmenté en 2012, avant de connaître une tendance à la baisse sur le reste de la période. De tous les produits de base, c'est le pétrole qui a vu son prix connaître la chute la plus brutale de ces dernières années.

19. Comme indiqué dans le rapport mensuel de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) paru en janvier 2017, en moyenne, la forte baisse des cours du pétrole brut, qui a commencé en 2014, a empiré au fil du temps. De 108 dollars le baril en 2014, le prix du pétrole a chuté à une moyenne de 49,49 dollars le baril en 2015 et à 40,76 dollars en 2016. Le prix moyen annuel atteint en 2016 représente le niveau le plus faible enregistré sur plus de 12 ans. Cette détérioration est imputable en partie à une surabondance impressionnante de

---

<sup>6</sup> CEA, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement, OMD-Agenda 2063/ODD - Rapport de transition 2016 : Vers une approche intégrée et cohérente du développement durable en Afrique.

<sup>7</sup> D'après les données téléchargées en janvier 2017 de la plateforme de diffusion de données UNCTADstat.

<sup>8</sup> Commission économique pour l'Afrique, Rapport économique sur l'Afrique, 2017 : l'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique (Addis-Abeba, 2017).

<sup>9</sup> D'après les données téléchargées en janvier 2017 de la plateforme de diffusion de données UNCTADstat.

pétrole brut. Heureusement, un retournement important s'est opéré en décembre 2016, suite à l'accord de coopération historique entre pays membres et pays non membres de l'OPEP. Par voie de conséquence, le prix mensuel a grimpé d'environ 20 %, passant de 43,22 dollars le baril en novembre 2016 à 51,67 dollars en décembre 2016, se situant à plus de 50 dollars le baril pour la première fois en 18 mois<sup>10</sup>.

20. Un recul de la demande des partenaires commerciaux, dû au ralentissement économique général, combiné à la baisse des prix, a créé de forts déséquilibres macroéconomiques dans les pays africains exportateurs de pétrole en général et dans les PMA africains en particulier. Cette situation a entraîné une diminution des recettes budgétaires et d'exportation, occasionnant un déficit budgétaire et du compte courant, ce qui a accentué les pressions sur la position extérieure et réduit les possibilités d'investissement public. Au total, la croissance en 2015 et en 2016 a été beaucoup plus faible.

21. Entre 2013 et 2015, le taux de croissance du PIB a reculé de 2 points de pourcentage ou plus en Angola, en Guinée équatoriale et au Tchad, qui sont des PMA et des exportateurs de pétrole. En Angola, il a chuté de 6 % à 3 %, au Tchad de 5,7 % à 1,8 % et en Guinée équatoriale de -4,1 % à -8,3 %. La réduction des investissements et le ralentissement économique peuvent aussi compromettre les perspectives de croissance et de développement à long terme. À titre d'exemple, un recul considérable du taux de croissance du PIB par habitant a été observée dans ces trois pays : au cours de la seule année 2013, cet indicateur a chuté de 3,3 % à -0,3 % en Angola ; de 2,2 % à -1,5 % au Tchad et de -6,9 % à -10,9 % en Guinée équatoriale<sup>11</sup>.

22. En 2015, les exportations totales de l'Angola, de la Guinée équatoriale et du Tchad étaient constituées à 90 % de combustibles<sup>12</sup>. La vulnérabilité aux chocs extérieurs résultant d'une forte dépendance aux produits de base montre, encore une fois, la nécessité impérieuse d'une diversification et d'une transformation structurelle des PMA africains. Le fait qu'un accord entre pays membres et pays non membres de l'OPEP ait été un élément clé du rebond des prix du pétrole illustre bien le rôle positif qu'un partenariat mondial peut jouer pour rendre les PMA africains moins vulnérables.

## **E. Développement humain et social**

### **1. Situation générale**

23. Il est crucial de promouvoir la valorisation du capital humain et du développement social en vue de la croissance économique soutenue et de la transformation des économies, plus particulièrement des PMA africains. L'éducation et la formation professionnelle des jeunes sont importants pour développer l'aptitude à l'emploi des populations dans les pays et les régions. La bonne santé, la nutrition et l'accès à l'eau et à l'assainissement sont des éléments essentiels pour le bien vivre et l'accroissement de la production et de la productivité. Les PMA africains ont enregistré des tendances positives dans ces domaines de 2000 à 2015, comme le montre l'indice de développement humain. La scolarisation au primaire continue d'augmenter parallèlement à l'amélioration de la parité de genre ; l'éducation et l'autonomisation des femmes, ainsi que leur accès à l'emploi salarié, s'améliorent ; la mortalité infantile et post-infantile a nettement reculé, de même que la propagation du VIH/sida et du paludisme dans la plupart des PMA africains.

<sup>10</sup> Organisation des pays exportateurs de pétrole, « OPEC Monthly Oil Market Report », janvier 2017 (Vienne, 2017).

<sup>11</sup> Basé sur les *Indicateurs de développement dans le monde*, téléchargés en janvier 2017.

<sup>12</sup> Basé sur les profils des pays de la CNUCED, consultés en janvier 2017.

24. En 2014, sur les 34 PMA africains, huit (Angola, Guinée équatoriale, Madagascar, Mauritanie, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Tchad et Zambie) avaient un indice de développement humain de 0,5 ou plus<sup>13</sup>. Sur la période 2010-2014, tous les PMA africains, exceptés la Gambie, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Soudan du Sud, ont enregistré une croissance annuelle positive de l'indice de développement humain. Cette tendance à la valorisation du capital humain se reflète également dans l'Indice Ibrahim pour la gouvernance africaine.

## 2. Éducation et formation

25. Les PMA africains continuent d'investir dans l'éducation et la formation et ont obtenu des progrès notables sur la période 2010-2015, notamment concernant l'amélioration de la scolarisation primaire, même si les progrès sont inégaux et les données indisponibles pour certains pays. En 2014, sur les 29 PMA africains, 13 disposant de données ont enregistré un taux net de scolarisation au primaire supérieur à 80 %, contre 10 pays en 2010. Au cours de la période 2010-2014, dans 16 PMA africains (Bénin, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Lesotho, Mali, Mauritanie, République centrafricaine, Sao Tomé et principe, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo)<sup>14</sup>, le taux de passage du primaire à l'école secondaire a été de 80 % ou plus<sup>15</sup>.

26. Cependant, le taux de rétention jusqu'en dernière année d'école primaire et le taux de scolarisation au secondaire restent faibles. Pour les 28 PMA africains qui disposent de données, ce taux de rétention varie de 82 % à moins de 30 %. Au cours de cette période, seuls trois PMA (Bénin, Comores et Sierra Leone) ont affiché un taux net de scolarisation au secondaire supérieur à 35 %<sup>16</sup>.

27. La proportion d'enseignants du primaire qui reçoivent une formation est en amélioration. Au cours de l'année scolaire 2013/2014, dans 22 des 32 pays disposant de données, cette proportion a été supérieure à 80 %, contre 18 % en 2010. Néanmoins les dépenses publiques consacrées à l'éducation restent faibles, ce qui a des répercussions sur l'équité en matière d'accès et sur la qualité de l'enseignement. Sur les 28 PMA africains disposant de données pour 2010-2014, seuls six (Burundi, Éthiopie, Malawi, Mozambique, Niger, Sao Tomé-et-Principe) ont consacré plus de 5 % du PIB annuel à l'éducation. Cependant, on est en droit de se demander si cela a un effet notable sur l'apprentissage des élèves<sup>17</sup>.

28. Les PMA africains doivent accorder plus d'attention à la qualité de l'apprentissage et de l'acquisition des compétences pour assurer l'équité et tirer avantage de l'accroissement de l'investissement consacré à l'éducation. En dépit des progrès notés ci-dessus concernant la scolarisation, de nombreux enfants en âge d'être scolarisés ne le sont pas à cause de la pénurie d'enseignants, de manuels scolaires et d'uniformes, du harcèlement à l'école, entre autres facteurs. En 2010, quelque 17,6 millions d'enfants dans les PMA africains (65 % de l'ensemble de ces pays) n'étaient pas scolarisés et, en 2014, plus de 9 millions d'enfants (dans les pays disposant de données) n'étaient pas scolarisés. Comme le souligne la CEA<sup>18</sup>, la performance des pays africains aux évaluations internationales des

---

<sup>13</sup> Programme des Nations Unies pour le développement, rapports sur le développement humain.

Disponibles à l'adresse : <http://hdr.undp.org/fr/composite/HDI>, consulté le 31 janvier 2017.

<sup>14</sup> Madagascar, qui a connu une progression de 81 % en 2010, a régressé à 76 % en 2014.

<sup>15</sup> Banque mondiale, *Indicateurs de développement dans le monde* (Washington, 2017). Disponibles à l'adresse: <http://databank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>, consultés le 31 janvier 2017.

<sup>16</sup> Ibid.

<sup>17</sup> The Economist, « Emerging markets should welcome low-cost private schools : An East African crackdown on Bridge International Academies is hopelessly misguided » (Londres, 28 janvier 2017). Disponible à l'adresse : <http://www.economist.com/news/leaders/21715665-east-african-crackdown-bridge-international-academies-hopelessly-misguided-emerging?cid1=cust/ednew/n/bl/n/20170126n/owned/n/n/nwl/n/n/n/8705207/n>

<sup>18</sup> CEA et autres, *OMD-Agenda 2063/ODD - Rapport de transition 2016*.



acquis d'apprentissage reste faible en raison des mauvaises conditions d'apprentissage, y compris l'absence de manuels scolaires.

### **3. Population et soins de santé primaire**

29. Dans l'ensemble, la situation sanitaire des PMA africains continue de s'améliorer, grâce à l'accroissement des investissements effectués dans ce secteur par les pouvoirs publics, les partenaires de développement, le secteur privé et la société civile. En même temps, les taux de croissance démographique sont élevés, amenuisant l'incidence potentielle de tels investissements.

#### **a) Niveau et croissance de la population**

30. À l'exclusion de l'Érythrée et du Libéria, qui n'ont pas de données pour l'année 2015, les PMA africains regroupaient en 2015 une population de 585,7 millions d'habitants (61% de la population totale de l'ensemble des PMA), contre 507,3 millions en 2010, ce qui représente un taux de croissance de près de 3,1% par an sur la période. Dans l'ensemble, 11 pays (Angola, Burundi, Gambie, Malawi, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Soudan du Sud et Zambie) ont affiché des taux de croissance démographique supérieurs à 3 % sur la même période. Globalement, la proportion de la population urbaine est d'environ 35%, mais dans cinq pays (Djibouti, Gambie, Mali, Mauritanie et Sao Tomé-et-Principe) cette proportion est supérieure à 50%. Les taux de croissance démographique élevés ont des effets négatifs sur la réduction de la pauvreté, l'accès aux services sociaux tels que l'éducation, les soins de santé, ainsi que sur la qualité du logement, en particulier dans les implantations sauvages en milieu urbain.

#### **b) Dépenses publiques de santé**

31. Si les dépenses publiques de santé en pourcentage des dépenses publiques totales ont beaucoup fluctué dans tous les PMA africains au cours de la période 2010- 2015, elles ont augmenté régulièrement dans 15 pays au cours de cette même période. Dans neuf des 34 PMA africains, elles ont été supérieures à 15 % du budget de l'État<sup>19</sup>, comme recommandé dans la Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes, adoptée en 2001, l'objectif étant d'améliorer le secteur de la santé. À quelques exceptions près, la mortalité des moins de cinq ans a baissé dans tous les PMA africains au cours de la période 2010-2015<sup>20</sup>.

#### **c) Prévalence du VIH/sida**

32. La prévalence du VIH/sida parmi les jeunes (15-24 ans) est généralement faible, tournant autour de 1 % pour la plupart des PMA africains. En revanche, dans quatre pays (Lesotho, Mozambique, Ouganda et Zambie), elle est supérieure à 2 %, voire encore plus parmi les filles. C'est ainsi qu'au Lesotho les taux parmi les filles et les garçons âgés de 15 à 24 ans sont de 9 et 5 %, respectivement, tandis qu'en Zambie, les chiffres correspondants sont de 5 et 3 %<sup>21</sup>.

### **4. Logement, accès à l'eau et à l'assainissement**

#### **a) Situation générale dans les zones urbaines**

33. L'urbanisation est une des dimensions de la transformation structurelle. C'est un processus par lequel la proportion de la population vivant en milieu urbain connaît une augmentation constante du fait, à la fois, du taux d'accroissement naturel et de l'exode rural. Si l'Afrique reste le continent le moins urbanisé, elle n'en affiche pas moins les taux d'urbanisation les plus élevés au monde, à savoir 3,5 % par an (taux qui devrait se maintenir jusqu'en 2050), contre 2 % pour l'Asie, 0,36 % pour l'Europe, 1,23 % pour l'Amérique latine et les

<sup>19</sup> Banque mondiale, base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>20</sup> Division de la statistique de l'ONU, portail UNdata. Disponible à l'adresse : <http://data.un.org>.

<sup>21</sup> Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

Caribbes et 1,04 % pour l'Amérique du Nord <sup>22</sup>. Les données les plus récentes montrent que la croissance de la population urbaine dans les 31 PMA africains pour lesquels des chiffres sont disponibles est plus élevée que la croissance démographique nationale, s'établissant à environ 4,5 % par an. Dans neuf pays (Burkina Faso, Burundi, Éthiopie, Mali, Niger, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Soudan du Sud), les taux de croissance de la population urbaine sont supérieurs à 5 % par an. Dans ces pays, 37 % de la population vivait en milieu urbain en 2015, contre 35 % en 2010. Dans quatre pays (Djibouti, Gambie, Mauritanie et Sao Tomé-et-Principe), les citoyens représentent plus de 50 % de la population totale<sup>23</sup>.

34. Dans les 32 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles en 2014, près de 65 % de la population urbaine vivait dans des bidonvilles ou des implantations sauvages. Dans huit pays (Guinée-Bissau, Mauritanie, Mozambique, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Soudan, Soudan du Sud et Tchad), cette proportion est de 80 %, voire plus<sup>24</sup>. Les bidonvilles se distinguent par la misère, le surpeuplement, le manque d'accès à l'eau ainsi que l'exposition au VIH/sida et aux infections sexuellement transmissibles<sup>25</sup>.

35. Trop souvent, la croissance de la population urbaine dans les PMA africains excède largement la capacité des infrastructures privées et publiques existantes et des services sociaux disponibles à répondre à la demande en matière de logement, d'éducation, de santé, de transports et d'autres services. Les conditions de vie, en particulier dans les bidonvilles et les implantations sauvages, sont déplorables, caractérisés par un accès limité à l'éducation, à la santé, à l'eau et à l'assainissement. Aussi est-il crucial que les gouvernements et les collectivités urbaines donnent la priorité à une planification judicieuse et à un financement suffisant des infrastructures urbaines à mettre en place pour répondre à une demande croissante et pour assurer la sécurité d'une population urbaine en augmentation constante.

**b) Accès à une eau de meilleure qualité**

36. L'accès à des sources d'eau de meilleure qualité ainsi que la disponibilité des données correspondantes se sont nettement améliorés dans tous les PMA africains. C'est ainsi qu'entre 2010 et 2015 la proportion de la population ayant accès à une eau de meilleure qualité est passée de 66 % à près de 71 %. Dans sept pays (Burkina Faso, Comores, Djibouti, Gambie, Lesotho, Malawi et Sao Tomé-et-Principe), plus de 80 % de la population a accès à des sources d'eau de meilleure qualité<sup>26</sup>. Sans surprise, cet accès reste beaucoup plus élevé parmi les citoyens, se chiffrant à 87 % en moyenne en 2015, contre 83 % en 2010, tandis que pour les ruraux ces taux sont en moyenne de 59 % en 2015, contre 54 % en 2010.

**c) Accès à des services d'assainissement de meilleure qualité**

37. Dans ce domaine, des améliorations notables ont été obtenues par 29 des 34 pays africains pour lesquels des données sont disponibles. Dans quatre pays (Angola, Gambie, Guinée équatoriale et Rwanda), plus de 50 % de la population avait accès à des services d'assainissement de meilleure qualité en 2015. Dans douze autres pays, en revanche, le taux reste inférieur à 20 %<sup>27</sup>.

38. La pratique de la défécation à l'air libre a tendance à diminuer ; ainsi, dans neuf pays (Burundi, Comores, Gambie, Guinée équatoriale, Malawi, Mali,

---

<sup>22</sup> African Population and Health Research Center, Population and Health Dynamics in Nairobi's Informal Settlements: Report of the Nairobi Cross-sectional Slums Survey (NCSS) 2012 (Nairobi, 2014).

<sup>23</sup> UNdata et Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>24</sup> UNdata.

<sup>25</sup> African Population and Health Research Center, Population and Health Dynamics in Nairobi's Informal Settlements.

<sup>26</sup> UNdata.

<sup>27</sup> Ibidem.

Ouganda et Rwanda, notamment), seuls 10 % de la population y ont recours. Dans huit autres pays, en revanche, plus de la moitié de la population pratique encore la défécation à l'air libre<sup>28</sup>. Il faut donc redoubler d'efforts pour accroître l'accès à des services d'assainissement de meilleure qualité et pour éliminer cette pratique, qui a de graves conséquences pour la santé et la nutrition de la population, en particulier chez les enfants.

## 5. Égalité des sexes et autonomisation des femmes

39. Des progrès continuent d'être enregistrés dans ce domaine. C'est ainsi qu'en ce qui concerne les taux de scolarisation au niveau primaire, on constate entre 2010 et 2013 une tendance positive dans la plupart des PMA africains, six des 29 pays pour lesquels des données étaient disponibles pour l'année 2013 (Burundi, Malawi, Mauritanie, Ouganda, République-Unie de Tanzanie et Rwanda) faisant même état d'un taux de parité supérieur à 1, ce qui signifie que les filles étaient plus nombreuses que les garçons à être scolarisés<sup>29</sup>.

40. En 2015, plus de 30 % des sièges de député étaient occupés par des femmes dans huit PMA africains (Angola, Burundi, Mozambique, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Rwanda et Sénégal). Le Rwanda est le pays qui compte la plus forte proportion de femmes parlementaires, soit 64% en 2015. Dans neuf autres pays, cette proportion était supérieure à 20 %<sup>30</sup>.

## 6. Développement de la jeunesse

41. Depuis 2010, on constate une amélioration des taux d'alphabétisation parmi les jeunes<sup>31</sup>, comme l'atteste l'augmentation des taux de scolarisation. En 2015, onze PMA africains (Burundi, Érythrée, Guinée-équatoriale, Lesotho, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Togo et Zambie) ont enregistré des taux d'alphabétisation supérieurs à 80 %. Des inégalités subsistent selon le genre, le revenu et le lieu géographique ; c'est ainsi que les jeunes hommes ont en moyenne des taux d'alphabétisation supérieurs à ceux des jeunes femmes, soit 74 % contre 68 %. Sauf dans deux PMA africains (Niger et République centrafricaine), les taux d'alphabétisation des jeunes sont supérieurs à 40 %<sup>32</sup>.

42. Si les taux de scolarisation et d'alphabétisation sont en augmentation chez les jeunes, le chômage de ceux-ci reste à des niveaux dramatiques. Entre 2000 et 2014, 20 des 31 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles ont enregistré des taux de chômage des jeunes supérieurs à 10 %. C'est au Lesotho, en Mauritanie, au Mozambique, au Soudan du Sud et en Zambie que l'on enregistre les taux de chômage des jeunes les plus élevés, soit plus de 20 %<sup>33</sup>. En outre, le chômage frappe davantage les femmes que les hommes, en particulier au Mali, au Lesotho, au Sénégal et au Soudan. Au Lesotho, le taux de chômage des jeunes femmes était de 41 % en 2014, contre 27,5 % pour leurs homologues masculins. Au Soudan, les taux étaient de 32,2 % pour les femmes, contre 17,8 % pour les hommes.

43. On ne peut assurer la croissance économique et réduire la pauvreté que si les demandeurs d'emploi, en particulier les jeunes, trouvent un emploi digne de ce nom. C'est pourquoi, les PMA africains doivent consentir davantage d'investissements dans la formation pour aider leurs jeunes à trouver un emploi rémunéré.

<sup>28</sup> Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>29</sup> UNdata.

<sup>30</sup> Ibidem.

<sup>31</sup> Pourcentage des jeunes âgés de 15 à 24 ans capables de lire et écrire, en le comprenant, un texte court et simple sur leur vie de tous les jours. La notion d'« alphabétisation » englobe généralement l'aptitude à faire de simples calculs arithmétiques.

<sup>32</sup> UNdata.

<sup>33</sup> Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

44. Les grossesses précoces ont une incidence négative sur le développement des jeunes femmes. Dans huit des 22 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles (Angola, Guinée, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mozambique et Niger), plus de 30 % des filles âgées de 15 à 19 ans avaient un enfant ou étaient en grossesse. Pour de nombreuses adolescentes, une telle situation les conduit à abandonner l'école et à commencer à s'occuper de leurs enfants et de leur famille à un très jeune âge. Certaines d'entre elles meurent des complications liées à l'accouchement.

## 7. Protection sociale

45. La protection sociale, qui renvoie à un certain nombre d'actions et d'investissements de la part des pouvoirs publics, de la société civile et du secteur privé, est un dispositif qui permet aux populations de faire face aux privations résultant d'une pauvreté chronique, des risques liés aux aléas de la vie ainsi qu'à leur vulnérabilité à ces aléas, en particulier le chômage et la vieillesse<sup>34</sup>. Il s'agit de mettre en place des dispositifs de sécurité pour la population, en particulier pour les gens qui sont le moins aptes à supporter des chocs, et d'œuvrer au renforcement de leur résilience. Toutefois, on dispose rarement de données sur les dépenses que les PMA africains consacrent à la protection sociale. Dans l'ensemble des PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles pour l'année 2010, la part du travail dans le PIB, y compris les salaires et les prestations de protection sociale<sup>35</sup>, est inférieure à 10 %<sup>36</sup>. Ce taux est nettement inférieur aux chiffres des pays africains autres que ceux d'Afrique du Nord et à ceux de l'Afrique du Nord (respectivement 47 % et 49 %) ou des pays plus développés (plus de 60 %)<sup>37</sup>.

46. Les données disponibles montrent que l'investissement dans la protection sociale a des effets positifs sur la réduction de la pauvreté, notamment dans les PMA africains que sont l'Éthiopie, le Malawi et le Rwanda. C'est ainsi qu'au Rwanda, le régime d'assurance maladie appelé « Mutuelles de Santé » a rapidement permis d'accroître l'accès aux services de santé infantile, tandis qu'un système de paiement en fonction des résultats a conduit à un accroissement de 56 % des visites de prévention pour les enfants âgés de 23 mois au plus<sup>38</sup>. Les investissements des pouvoirs publics dans l'infrastructure sociale ont permis une nette amélioration de l'accès aux services sociaux : aujourd'hui, 90 % des ménages urbains et 83,7 % des ménages ruraux ont accès à des sources d'eau de meilleure qualité, tandis que 93 % des ménages urbains et 81,3 % des ménages ruraux ont accès à des services d'assainissement de meilleure qualité<sup>39</sup>.

---

<sup>34</sup> Department for International Development du Royaume-Uni, « Social protection in poor countries », Social Protection Briefing Note Series, No.1, DFID Practice Paper (Londres, 2006). Voir <http://www.gsdrc.org/docs/open/SP17.pdf>

<sup>35</sup> Il s'agit là d'un indicateur permettant de mesurer l'état de réalisation de la cible 10.4 de l'objectif de développement durable 10 intitulé « Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité ». Cette mesure montre la répartition du revenu national entre le travail et le capital.

<sup>36</sup> UNdata.

<sup>37</sup> Organisation internationale du Travail et Organisation de coopération et de développement économiques, The Labour Share in G20 Economies : Report prepared for the G20 Employment Working Group (Antalya, 2015). Voir <https://www.oecd.org/g20/topics/employment-and-social-policy/The-Labour-Share-in-G20-Economics.pdf>.

<sup>38</sup> Paulin Basinga, Paul Gertler, Agnes Binagwaho, Agnes Soucat, Jennifer Sturdy and Christel Vermeersch, "Effect on maternal and child health services in Rwanda of payment to primary health-care providers for performance: an impact evaluation." *Lancet* 377(9775): 1421-1428, 2014; "Global, regional, and national causes of child mortality in 2000-13, with projections to inform post-2015 priorities: an updated systematic analysis." *Lancet* 385 (9966): 430-440.

<sup>39</sup> National Institute of Statistics of Rwanda, Social Protection and VUP Report, 2013/2014 (Kigali, November 2015).

## F. Crises multiples et autres défis nouveaux

47. L'Afrique est aujourd'hui la seule région dont la part de catastrophes signalées dans le total mondial a en fait augmenté ces dernières années<sup>40</sup>. En raison de sa position géographique et de sa capacité d'adaptation limitée, problèmes exacerbés par la pauvreté généralisée, le continent est particulièrement vulnérable aux catastrophes. La pandémie du VIH/sida ainsi que les épidémies de paludisme et de tuberculose, en particulier, ont des effets négatifs sur les communautés. À l'avenir, les changements climatiques seront parmi les principaux facteurs déclencheurs des catastrophes et des nombreux autres problèmes liés à l'évolution du climat.

48. Pour appuyer ces efforts de réduction des risques, plusieurs organisations internationales et régionales ont lancé des programmes régionaux, notamment la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, la Commission de l'Union africaine et le Secrétariat interorganisations de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes. C'est ainsi que le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), notamment, est destiné à aider les PMA à renforcer leur résilience et à améliorer la gestion des catastrophes, en fixant sept objectifs spécifiques portant sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe. En partie grâce au Cadre de Sendai, le niveau de préparation des PMA africains s'est amélioré : seul un de ces 18 pays ne dispose pas encore de stratégie de réduction des risques de catastrophe<sup>41</sup>.

49. En fait, de nombreux PMA africains sont confrontés aux pertes économiques de plus en plus lourdes (souvent non couvertes par une assurance) résultant des catastrophes naturelles. Pire, ils ont du mal, du fait de l'insuffisance de leurs réserves financières, à obtenir un accès rapide à un financement spécial qui leur permettrait de redresser et de reconstruire leur économie. À cet égard, il serait crucial de renforcer la coopération et l'assistance internationales face aux problèmes budgétaires et financiers. Outre l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale, qui prévoit l'annulation totale de la dette admissible, offre aux PMA africains un important dispositif pour atténuer les effets du fardeau de leur dette extérieure. En particulier, le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance en cas de catastrophe, récemment restructuré, peut jouer un rôle important dans la réduction de tels risques, étant donné qu'il peut fournir une aide exceptionnelle en cas de catastrophe sanitaire, comme la crise Ébola, sans doute la menace la plus grave pesant sur les pays d'Afrique de l'Ouest. De telles catastrophes sanitaires pourraient sérieusement compromettre les efforts menés par les pays au cours des cinq prochaines années dans les domaines de la réduction de la pauvreté, de la création d'emplois, de la sécurité alimentaire et du développement socioéconomique en général<sup>42</sup>.

---

<sup>40</sup> Commission de l'Union africaine, Agence de coordination du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, Banque africaine de développement et Secrétariat interorganisations de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes, 2004. Stratégie régionale africaine pour la réduction des risques de catastrophe (Addis-Abeba, 2004). Voir [http://www.unisdr.org/files/4038\\_africaregionalstrategy1.pdf](http://www.unisdr.org/files/4038_africaregionalstrategy1.pdf).

<sup>41</sup> Selon les chiffres téléchargés en janvier 2017 de la base de données mondiale sur les indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable.

<sup>42</sup> Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine, Banque africaine de développement et Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport 2015 sur les OMD : Évaluation de l'état d'avancement en Afrique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

## **G. Mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités**

50. Les domaines prioritaires de la mobilisation de ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités sont au nombre de cinq : mobilisation des ressources intérieures, aide publique au développement (APD), dette extérieure, investissements étrangers directs et envois de fonds.

51. Il ne fait aucun doute qu'une mobilisation efficace des ressources intérieures est essentielle au financement du développement durable. Or, cet exercice est rendu difficile par les faibles niveaux de l'épargne intérieure, l'incapacité des administrations fiscales à lutter contre les pratiques agressives d'évasion fiscale des sociétés multinationales et l'ampleur des sorties de capitaux illicites, estimées à environ 50 milliards de dollars par an<sup>43</sup>. Ces problèmes ont pour conséquence une forte dépendance des PMA africains à l'égard des financements extérieurs. En moyenne, le rapport entre l'épargne intérieure brute et le PIB dans ces pays était de 5,5 % en 2000, 9,6 % en 2010 et 6 % en 2015<sup>44</sup>. Ces taux sont beaucoup plus élevés pour l'ensemble des PMA (18 % en 2010, 18,4 % en 2010 et 11,8 % en 2015) ainsi que pour le monde en général (25,1 % en 2000, 24,6 % en 2010 et 24,5 % en 2015).

52. L'aide publique au développement constitue un autre dispositif permettant aux PMA africains d'alléger le fardeau de leur dette extérieure. Selon une analyse des données récentes de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Afrique a gardé son rang de premier bénéficiaire de cette forme d'aide au cours des trois dernières décennies, avec une part régionale d'environ 43 %, ce qui signifie que près de la moitié de l'APD mondiale allait vers l'Afrique<sup>45</sup>.

53. Il convient de noter, cependant, que la plupart des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE ne tiennent pas leur engagement à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD. En fait, l'APD totale fournie dans le cadre du Comité ne représente que 0,29 % du revenu national brut des pays, soit un déficit de 0,41 point de pourcentage<sup>46</sup>. Pour les PMA africains en particulier, les décaissements nets d'APD des pays membres du Comité ont constamment baissé aux prix courants au cours des cinq dernières années, passant de 19,9 milliards de dollars en 2011 à 16,1 milliards en 2015. Sur les 34 PMA africains, les cinq plus grands bénéficiaires en 2015 étaient l'Éthiopie (1,85 milliard de dollars), la République-Unie de Tanzanie (1,44 milliard), la République démocratique du Congo (1,41 milliard), le Soudan du Sud (1,38 milliard) et le Mozambique (1,06 milliard).

54. En ce qui concerne l'encours de la dette extérieure, les PMA africains ont enregistré une nette baisse de son montant au cours de la période 2000-2015<sup>47</sup>. En faisant la moyenne des 24 PMA africains pour lesquels des données sont disponibles, on constate que l'encours de la dette est passé de 134 % du revenu national brut en 2000 à 31,9 % en 2015. Au niveau national, la plus forte réduction au cours de la même période a été constatée au Libéria (de 663,2 % à 47,2 %), suivi de la Guinée-Bissau (de 265,2 à 29,9 %), de la Sierra Leone (de 202,6 à 31,4 %) et du Malawi (de 159,1 à 27,3 %).

---

<sup>43</sup> Commission de l'Union africaine et Commission économique pour l'Afrique, 2015 : flux financiers illicites : Rapport du Groupe de haut niveau sur les flux financiers illicites en provenance d'Afrique (Addis-Abeba, 2015). Voir [http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/iff\\_main\\_report\\_26feb\\_en.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/PublicationFiles/iff_main_report_26feb_en.pdf).

<sup>44</sup> Selon des chiffres téléchargés en janvier 2017 de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>45</sup> Organisation de coopération et de développement économiques : International development Statistics online Databases. Voir <https://www.oecd.org/development/stats/idsonline.htm> (consulté le 31 janvier 2017).

<sup>46</sup> Commission économique pour l'Afrique et autres, Rapport 2016 sur la transition des OMD à l'Agenda 2063 et aux objectifs de développement durable.

<sup>47</sup> Selon les chiffres téléchargés de la base de données des Indicateurs du développement dans le monde en janvier 2017.

55. Les apports d'investissements directs étrangers (IDE) dans les PMA africains se sont nettement accrus aux prix courants, passant de 3,1 milliards de dollars en 2000 à 27,9 milliards en 2015, soit neuf fois plus. Rapportés au PIB, les IDE reçus par les PMA africains ont représenté une part plus importante que celle des autres groupes de pays depuis 2010 : 3,4 % en 2010 et 4,9 % en 2015, contre environ 2%. Toutefois, les apports d'IDE sont fortement concentrés dans quelques pays, notamment le Mozambique (4,9 milliards de dollars), la Zambie (2,5 milliards), la République démocratique du Congo (2,1 milliards), la République-Unie de Tanzanie (2,1 milliards) et la Guinée équatoriale (1,9 milliard)<sup>48</sup>.

Tableau 5

Groupe de pays	2000	2005	2010	2015
Amérique	477,1 (3,6)	212,1 (1,2)	459,5 (2,1)	667,9 (2,6)
Asie	159,9 (1,7)	237,6 (2,0)	436,7 (2,1)	565,6 (2,1)
Europe	712,9 (7,4)	502,3 (3,1)	476,1 (2,4)	523,0 (2,8)
Afrique	9,7 (1,5)	29,6 (2,7)	43,6 (2,3)	54,1 (2,3)
Ensemble des PMA	4,0 (2,1)	6,7 (2,0)	23,8 (3,6)	35,1 (3,6)
PMA africains	3,1 (2,9)	5,3 (2,5)	13,5 (3,4)	27,9 (4,9)

Source : Calculs de l'auteur à partir de la plateforme de diffusion des données UNCTADstat (2017).

Note : L'unité est le dollar des États-Unis aux prix courants, en milliards ; le chiffre entre parenthèses représente la part en pourcentage du PIB.

56. Les envois de fonds constituent une autre source majeure de devises et, dans certains PMA africains, représentent une source de financement encore plus importante que les IDE. À cet égard, il est impératif de renforcer l'impact de ces apports sur le développement des PMA africains grâce à la réduction des coûts de transaction et à la réorientation stratégique des fonds vers les secteurs productifs et les industries prioritaires. Selon les données les plus récentes de la CNUCED, on constate, entre 2010 et 2015, une tendance à la hausse des envois de fonds dans 19 des 34 PMA africains pour lesquels on dispose de données comparables : de 5,3 % du PIB en 2010 à 7 % du PIB en 2015. À cet égard, les quatre pays ayant enregistré des taux supérieurs à 10 % sont le Libéria (31,3 %), le Lesotho (19,6%), la Gambie (19,4 %) et le Sénégal (11,6 %).

## H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

57. On ne saurait surestimer l'importance de la bonne gouvernance dans la transition des PMA africains vers le statut de pays à revenu intermédiaire. En effet, une direction éclairée, des institutions solides consacrant le principe d'obligation redditionnelle dans l'utilisation des ressources publiques et une gestion judicieuse du secteur privé sont essentielles à une croissance et un développement durables en Afrique en général et dans les PMA en particulier. En outre, la bonne gouvernance favorise la coexistence pacifique et la sécurité des personnes et des biens.

58. Dans le cadre de l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, les pays affichant les plus mauvais résultats sont tous des PMA, dont certains sont riches en ressources minières et exportateurs de pétrole, notamment l'Angola, la Guinée équatoriale et la République démocratique du Congo. Néanmoins, entre 2006 et 2015, les PMA africains ont vu leur score dans l'Indice Ibrahim évoluer de 2,1

<sup>48</sup> Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, État des pays les moins avancés en 2016 : suivi de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul pour les pays les moins avancés (New York, 2016).

points, ce qui reflète une amélioration générale de la gouvernance. Les résultats varient cependant dans de fortes proportions, de 60 sur 100, voire plus, pour le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal à 30 sur 100 pour la République centrafricaine, la Somalie et le Soudan du Sud. Dix-neuf PMA africains ont obtenu un score inférieur à la moyenne continentale de 50 sur 100, la Somalie et le Soudan du Sud étant en queue de peloton<sup>49</sup>.

59. Sur une note plus positive, la plupart des PMA africains ont enregistré, au cours de la période 2005-2016, des améliorations dans au moins une des dimensions de l'Indice Ibrahim, qui sont au nombre de quatre : développement humain ; possibilités économiques durables ; participation et droits de l'homme ; enfin, sécurité et état de droit. Les progrès les plus spectaculaires ont été obtenus dans les domaines du développement humain, ainsi que de la participation et des droits de l'homme. Parallèlement, 18 pays ont enregistré un recul dans le domaine de la sécurité et de l'état de droit et neuf autres dans le domaine de la participation et des droits de l'homme<sup>50</sup>. Ce recul donne à penser que les droits fondamentaux de la population sont de plus en plus violés, situation qui requiert un suivi régulier de la part des autorités compétentes. Selon le rapport 2016 sur l'Indice Ibrahim, quelque 66 % des Africains vivaient dans un pays marqué par une forte insécurité.

60. La corruption généralisée et la quasi-absence d'obligation redditionnelle concernant l'utilisation des ressources publiques constituent de sérieux freins à la croissance et à la transformation inclusives. Le principe d'obligation redditionnelle est de moins en moins respecté depuis 2005, 16 des 34 PMA africains enregistrant des scores négatifs marqués dans certains cas par une baisse de plus de 10 points<sup>51</sup>. Du reste, l'obligation redditionnelle est la sous-catégorie pour laquelle ces pays enregistrent leur score le plus faible.

61. Selon le réseau de recherche Afrobarometer, le score du continent sous la rubrique « Lutte contre la corruption », qui mesure la satisfaction des citoyens au sujet des efforts de leur gouvernement contre la corruption, reste faible, à 36,3 points, soit une baisse de 14,4 points depuis 2006. Dans le cas de cinq PMA africains, le score obtenu au titre de cet indicateur a reculé de plus de 40 points.

62. En 2016, 22 des 34 PMA africains avaient un plan ou une vision de développement à long terme et tous avaient un plan stratégique à moyen terme. Les piliers sur lesquels reposent ces plans sont notamment le développement durable, la réduction de la pauvreté, le développement du capital humain, la croissance économique inclusive, la création d'emplois décents et équitables et la bonne gouvernance. Toutefois, l'engagement politique ainsi que la volonté de financer et d'exécuter ces plans restent problématiques.

63. Une bonne planification en faveur d'une croissance inclusive est essentielle si les PMA africains veulent que leur reclassement passe par la transformation. Comme l'a souligné la CNUCED dans son rapport 2016 sur les pays les moins avancés, certains PMA devraient obtenir leur reclassement sans pour autant passer par une profonde transformation structurelle de leur économie. Ce devrait être le cas, en particulier, des pays dont l'économie est fondée sur les industries extractives et, dans une certaine mesure, des petits États insulaires en développement. Si les industries extractives favorisent une augmentation du revenu, elles n'entraînent que rarement la diversification ou l'inclusion sociale et économique correspondante, et ne permettent pas nécessairement de jeter les bases d'un développement durable. La réalisation de ces deux derniers objectifs exige des politiques et des stratégies visant à réinvestir les revenus dans le

---

<sup>49</sup> Fondation Mo Ibrahim, A Decade of African Governance: 2016 Ibrahim Index of African Governance.

<sup>50</sup> Ibidem.

<sup>51</sup> Ibidem.



renforcement des capacités de production dans les secteurs autres que les industries extractives<sup>52</sup>.

64. Pour favoriser la croissance et la transformation économiques, les PMA africains doivent mettre en place des institutions solides et indépendantes, c'est-à-dire capables de concrétiser la vision du développement, ainsi que d'exécuter les plans et stratégies à moyen terme, le cas échéant. Ces institutions sont d'autant plus solides qu'elles sont enracinées dans la constitution et l'état de droit ; à cet égard, un appareil judiciaire indépendant, des institutions politiques représentatives, des organes de réglementation efficaces et des organismes d'application des lois qui protègent les droits de propriété sont des facteurs de succès déterminants. De même, une direction éclairée aux niveaux politique et technique est essentielle à la mise en œuvre des visions et des plans en faveur d'une croissance et d'un développement inclusifs.

65. De nombreux PMA souffrent d'un déficit de financement résultant de plusieurs facteurs liés : faibles niveaux de revenu, étroitesse de la base fiscale, faiblesse des systèmes de recouvrement et de gestion des impôts, auxquels s'ajoutent les flux financiers illicites<sup>53</sup>. Parallèlement à cela, la plupart des PMA ont grandement besoin de recettes supplémentaires pour investir dans les infrastructures et les services sociaux qui sont nécessaires à l'élimination de la pauvreté<sup>54</sup>. En outre, la gestion transparente des recettes fiscales et des ressources fournies par les bailleurs de fonds constitue un défi de taille dans de nombreux PMA africains, ce qui réduit de manière significative l'impact des politiques budgétaires du gouvernement sur les résultats économiques et la réalisation des principaux objectifs sociaux. Un certain nombre de PMA africains, dont l'Angola, le Burundi, l'Éthiopie, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, la Mauritanie, l'Ouganda et le Sénégal, ont mis en œuvre des réformes fiscales destinées à augmenter les recettes en simplifiant et en modernisant le système de recouvrement des impôts, ainsi qu'en élargissant la base fiscale<sup>55</sup>. Le renforcement de ces réformes sera crucial pour accroître la marge de manœuvre dont ces pays disposent dans le domaine budgétaire et en matière de politique générale pour transformer durablement leur économie.

### III. Résultats et progrès vers le reclassement

66. En 2015, dix pays (Angola, Bhoutan, Guinée équatoriale, Îles Salomon, Kiribati, Népal, Sao Tomé-et-Principe, Timor-Leste, Tuvalu et Vanuatu) avaient rempli les critères pour être retirés de la liste des PMA. Cinq de ces pays (Bhoutan, Îles Salomon, Népal, Sao Tomé-et-Principe et Timor-Leste) ont rempli les critères pour la première fois et seront considérés pour un éventuel reclassement lors du prochain examen triennal prévu en 2018. Bien que 34 des 48 PMA soient africains, seuls trois des dix pays ayant rempli les critères appartiennent à l'Afrique (Angola, Guinée équatoriale et Sao Tomé-et-Principe). L'Angola et la Guinée équatoriale ont rempli les critères pour la deuxième fois et sont donc éligibles sur la base du montant exceptionnellement élevé de leur revenu national brut par habitant. Leur économie est fortement dépendante des exportations de pétrole brut, dont la valeur a baissé au cours des derniers mois. Les niveaux relativement élevés du revenu national brut par habitant de l'Angola et de la Guinée équatoriale contrastent nettement avec le faible développement de leur

<sup>52</sup> Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Rapport 2016 sur les pays les moins avancés : Le processus de reclassement et au-delà : tirer parti de la dynamique (New York et Genève, 2016).

<sup>53</sup> Ibidem.

<sup>54</sup> Fonds monétaire international, Revenu Mobilization in Developing Countries (Washington, 2011), voir <https://www.imf.org/external/np/pp/eng/2011/030811.pdf>.

<sup>55</sup> Ibidem.

capital humain, le peu de diversification de leur économie et leur forte vulnérabilité aux chocs économiques.

#### **IV. Conclusions et recommandations**

67. A l'actif des PMA africains, il convient de souligner une forte amélioration de la pénétration des technologies de l'information et de la communication. La proportion de la population des PMA africains ayant accès à l'électricité a légèrement augmenté, passant de 24 à 28 %, même s'il subsiste d'importantes disparités entre les zones rurales et les zones urbaines. Le rendement agricole dans les PMA africains est en hausse et dépasse la moyenne de l'ensemble des PMA, mais reste inférieur à la moyenne correspondante pour l'Afrique subsaharienne ainsi que pour le monde en général.

68. Si le rendement agricole s'est traduit par une réduction de la malnutrition, des conditions climatiques extrêmes telles que les sécheresses menacent d'enrayer cette dynamique. En dépit d'une augmentation substantielle de la valeur absolue des exportations, la part des PMA africains dans les exportations mondiales reste faible et est même en déclin, essentiellement en raison d'une concentration élevée des exportations de ces pays. On peut aussi mettre au crédit des PMA africains une tendance positive du développement humain et social au cours de la période 2010-2015. Les taux de scolarisation au niveau primaire continuent de progresser, parallèlement à une amélioration de la parité entre les sexes ; l'éducation et l'autonomisation des femmes, ainsi que leur accès à un emploi rémunéré suivent une tendance positive ; enfin, une réduction notable de la mortalité infantile et juvénile, ainsi que de la propagation du VIH/sida et du paludisme a été constatée dans la plupart des PMA africains. En dépit de ces avancées, la qualité de l'éducation et l'accès aux services d'assainissement restent des domaines où des progrès sont à faire.

69. En ce qui concerne la mobilisation des ressources, la part de l'aide publique au développement en faveur des PMA africains est en baisse, tandis que les investissements étrangers directs et les envois de fonds de la diaspora continuent d'augmenter. De vigoureuses campagnes de mobilisation des ressources intérieures sont essentielles au financement du développement durable. Toutefois, il faudra, pour ce faire, accroître l'épargne intérieure, renforcer les capacités de l'administration fiscale, endiguer les flux financiers illicites et améliorer la gouvernance.